



Meilleurs voeux pour 2019!

CATTENOM

RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE ?

Peu de dépressions cette année, si ce ne sont celles qui ont pu toucher quelques funboardeurs frustrés par le manque de vent en Lorraine. Seule une petite dizaine de jours, la plupart du temps en 8 m ou plus et sur des tranches horaires très courtes, a été comptée. Une année à oublier rapidement, malgré quelques passages venteux en décembre mais avec des températures fraîches, de la pluie et beaucoup de rafales !

COMMUNICATION

Le CNPE a fourni des blousons aux membres du Comité, pour une meilleure visibilité sur les événements où

Nauticat est acteur : Fête des saveurs organisée par le CNPE, feu d'artifice de Cattenom, Estivales de Cattenom, St Nicolas, Téléthon,

Par ailleurs, la société ANIDRIS, par l'intermédiaire de Jeff, a offert des casquettes et sacs siglés "Nauticat" mais aussi 2 grands oriflammes pour une meilleure visibilité et aussi indicateurs de la direction du vent.

Un grand merci au CNPE et à ANIDRIS.

BADGE et ADHESION

Après plusieurs mois d'attente et quelques problèmes de réglage, la nouvelle serrure à badge a été installée et fonctionne depuis le milieu de l'année 2018. Son acquisition a été entièrement financée par le CNPE et le montage effectué par le Comité. **ATTENTION : les badges ne sont activés que pour l'année d'adhésion et automatiquement désactivés en fin d'année. Ne tardez donc pas à renouveler vos cotisations !**

Pour 2019, les tarifs des cotisations restent inchangés : 80 € pour les adultes et 40 € pour les - 18 ans (licence FFV incluse).

A NOTER

En raison de l'Enduro Carpes, le plan d'eau sera fermé à la navigation du 11 au 14 avril 2019 midi.

DEPART DE JEAN-CYR DARBY

En sa qualité de Chef de mission Communication au CNPE, Jean-Cyr Darby a toujours soutenu Nauticat et a ouvert à plusieurs reprises les cordons de la bourse pour finaliser différents projets. Il est maintenant nommé sur un nouveau poste à Paris.

L'ensemble du Comité le remercie encore pour toute son aide, sa gentillesse et lui souhaite une bonne poursuite de sa carrière.



COMPETITIONS

Toujours 12 compétiteurs Nauticat reconnus par leur classement à la FFVoile, des départs, des retours, mais en moyenne le même noyau dur pour participer aux quelques régates locales (régate de fin de challenge GPS). Mais encore trop peu de licenciés Nauticat osent participer à des compétitions hors Lorraine.

On notera en particulier la bonne participation au **DéfiWind** de Xavier Collin, Pascal Roy, Dominique Bravetti, Thelvyn Goulley, sans oublier Jeff Leroy en Raceboard.

Thelvyn Goulley, trop rare jeune pratiquant, a participé à un championnat de France jeune cet été : Quiberon pour le **Championnat RRD120 jeune**, 39^{ème} et seul du Grand Est. Il a également pris part cette année à son premier **Championnat de France senior (AFF)** mais le vent n'était pas au rendez-vous, ainsi qu'à son premier Défi Wind où il termine 244^{ème} et 2^{ème} du Grand Est.

Xavier Collin est, toujours et encore, vainqueur des GPS locaux et participe également (un peu moins cette année) aux grandes compétitions windsurf.

Côté **Challenge GPS Nauticat**, 2 **rideurs sont cette année au dessus des 30 nœuds sur 100 mètres** : Xavier Collin et Jean François Lemadec.

LE CALENDRIER 2019

8 février 2019

AG de Nauticat
(voir page 2)

Fin septembre/début octobre 2019

Fête de Nauticat

avec la participation de



Modification des statuts

En raison du manque de bénévoles et en particulier pour rejoindre le Comité, il sera proposé en vote à l'AG de réduire le nombre de membres du Comité de 12 à 9.



Certificat médical

Pour rappel, un certificat médical ou un formulaire de renouvellement doit être fourni par tout pratiquant, autant pour le loisir que la compétition.

Toutes les infos sont disponibles sur notre site web ou celui de la FFV:

<http://nauticat57.net>

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/medical/>

Rédaction :

Georges, Philippe, Xavier

Édition et mise en page : Philippe

ASSEMBLEE GENERALE

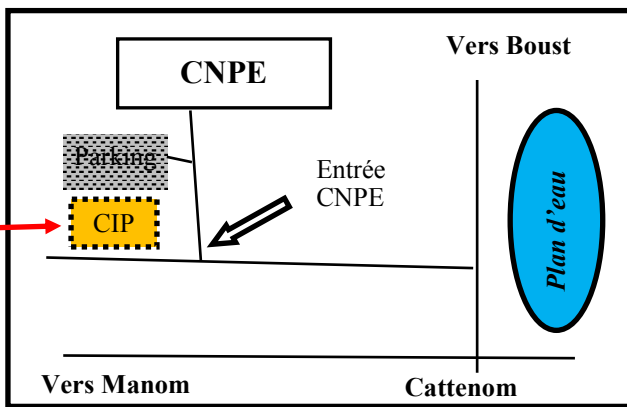
**Vendredi 8 février 2019
à 20h00**

C.I.P. du CNPE
(Centrale nucléaire de
Cattenom)

Ordre du jour

- 1) Approbation du P.V. de l'A.G. 2017
- 2) Rapport d'activité 2018
- 3) Rapport financier 2018
- 4) Approbation des comptes
- 5) Renouvellement du tiers sortant du Comité
- 6) Élection du Comité
- 7) Projets 2019-2020
- 8) Divers

**L'AG sera clôturée
par un buffet offert
par le Comité.**



CIP (Centre d'Informa- tion du Public) de la Centrale nucléaire de Cattenom

Pour s'y rendre, il faut prendre la route donnant accès à l'entrée de la Centrale et le bâtiment se trouve tout de suite à votre gauche, sur une butte, au pied du parking principal.

COTISATIONS 2019



Adultes : 80 € (licence FFV incluse)
Jeunes (moins de 18 an dans l'année : 40 € (licence FFV incluse)
Familles ou déjà licenciés FFV : *se renseigner auprès de P. Tempé*

- ◆ par chèque à l'ordre de Nauticat
- ◆ par virement sur le compte DEXIA Luxembourg IBAN LU27 0024 1096 4630 7200 (BILLULL) ou sur le compte Crédit Mutuel France IBAN FR76 1027 8051 0100 0206 5190 126 (CMCIFR2A) (bénéficiaire P. Tempé), avec la mention "Cotisation Nauticat" et en précisant le type d'adhésion ainsi que vos coordonnées.
- ◆ Formulaire d'adhésion sur Nauticat57.net rubrique « Le club/Adhésion »

Retrouvez-nous sur

<http://nauticat57.net>
et sur Facebook
groupe « Nauticat »



Election du Comité de Nauticat

A l'occasion de l'A.G. ordinaire du 8 février 2019, un tiers des membres du Comité sera renouvelé, conformément aux statuts.

Ce sont **2 postes qui seront à renouveler** (R. Santini et J.L. Hartenstein).

Par ailleurs, suite à différents départs les années précédentes, **4 autres postes sont vacants et restent également à pourvoir.**

Les candidats éventuels sont priés de bien vouloir se faire connaître en envoyant, au moins 15 jours avant la tenue de l'A.G., un courrier recommandé au Président de l'Association, à l'adresse suivante :

Georges ZEYEN
c/o Philippe TEMPE
24, Grand rue Dodenom
57330 ROUSSY LE VILLAGE

Association nautique de la Communauté de communes de Cattenom et environs
NAUTICAT

PROCURATION

Je soussigné (e)

donne procuration à

M

afin de me représenter :

- à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE qui se tiendra le vendredi 8 février 2019.

Fait à, le

(signature précédée de la mention «Bon pour procuration»)

**Si vous pensez être
absent à l'Assemblée
générale, donnez votre
procuration à un
membre qui y sera présent !**